

Construire l'Eglise ensemble

Affirmations

Prenant en compte la réalité financière difficile de la région, le synode affirme la nécessité d'adapter les modes de fonctionnement de notre Eglise à la mission de témoignage de l'Evangile et à la présence au monde qui nous ont été confiées.

Il réaffirme que sa démarche se situe dans la perspective de la mission première de l'Eglise : recevoir et partager l'Evangile avec les autres ; et que ce travail synodal doit pouvoir, ensemble, définir une vie commune autour de trois axes principaux :

- Les projets de vie de l'Eglise,
- Les territoires qui correspondent à une réalité pour mettre en œuvre ces projets,
- Les hommes et les femmes appelés au service de l'Evangile.

Décision générale

Dans la continuité des travaux menés autour des bassins de vie et des décisions prises lors des synodes 2009 et 2010, le synode décide de poursuivre la réorganisation des Eglises de la région avec comme objectifs :

- 1) donner un nouvel élan au témoignage des Eglises,
- 2) retrouver l'équilibre financier de la région.

Cette réorganisation passera par :

- 1) l'expérimentation de :
 - la constitution de SECTEURS construits autour de PROJETS communs,
 - une NOUVELLE FAÇON DE VIVRE les ministères dans l'Eglise, par des postes partagés et la constitution d'équipes composées de ministres de l'union et de personnes exerçant un ministère local ou régional.
- 2) le passage de 92 à 77 postes pastoraux et leur REDEPLOIEMENT.

Elle concernera toutes les Eglises, tous les secteurs, tous les consistoires et la région dans son équipe de ministres régionaux.

Méthode

Le synode charge le conseil régional de faire des propositions de réorganisation des Eglises de la région avec l'aide de l'équipe Stratégie et de toute autre aide qu'il choisira.

La réflexion préalable à ces propositions associera tous les conseils presbytéraux et de consistoire.

Elle prendra en compte :

- le témoignage des Eglises dans divers engagements : aumôneries hospitalières et de prisons, monde universitaire, diaconie, présence dans la cité, accueil touristique...
- la desserte de l'Eglise grâce à divers indicateurs : foyers connus et foyers participant financièrement, participation aux cultes en semaines ordinaires et pour les fêtes, participation à des groupes de formation, groupes d'enfants et de jeunes... en tenant compte des difficultés de cette desserte : dissémination, sociologie, communications...
- les réalités financières à travers la capacité contributive de chaque Eglise, son évolution récente et ses perspectives, ainsi que les recettes ordinaires totales, les dépenses locales et les réserves.
- et plus largement, les réalités et les évolutions démographiques, sociologiques et économiques des populations de la région.

Dans sa réflexion, le conseil régional pourra envisager et proposer de nouvelles formes de vie d'Eglise et de ministères (délocalisés, non rémunérés, itinérants...).

Dans la mise en œuvre de la réorganisation, le conseil régional veillera à l'information et à la formation de tous : ministres, conseils et membres de l'Eglise.

Le synode demande que le conseil régional présente une proposition de réorganisation en novembre 2012. Il demande à toutes les Eglises d'entrer dans cette perspective et remercie les Eglises déjà engagées dans le processus.